

AIDE - mémoire

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Restants de table, papiers et cartons souillés par des aliments.

monorganibac.ca

- Aucun sac de plastique
- Branches, feuilles mortes et gazon refusés

RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages et imprimés. **Aucune matière à côté du bac** ne sera ramassée.

- Séparez les matières
- Rincez vos contenants

ORDURES *

Bac roulant obligatoire de 120 L, de 240 L ou de 360 L seulement.

- Bac gris, noir ou vert
- Prise européenne
- Un seul bac roulant permis par adresse

RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, chaume du printemps, retailles de haies, brindilles et gazon.

- Sacs de papier
- Poubelles de moins de 100 L
- Bacs roulants de maximum 240 L, identifiés du collant « RV »
- **Sacs de plastique refusés**

POINT DE VERRE

Point de dépôt pour une meilleure valorisation du verre.

- Verre transparent et coloré
- Bouteilles, pots, pots Mason
- Les contenants doivent être rincés
- Les bouchons et les couvercles doivent être retirés
- Consultez la liste des points de dépôt sur notre site Web : mrcvr.ca/collectes/point-de-verre

* Lorsque vous déposez vos matières aux ordures, celles-ci sont envoyées à l'enfouissement, sans être triées. **Un bon tri à la source peut faire toute la différence!**

Si à 19 h la collecte n'a pas eu lieu, veuillez laisser votre bac en bordure de rue jusqu'à 19 h le lendemain et informez Info-collectes via le formulaire en ligne au mrcvr.ca/info-collectes.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL

Préparez votre visite et triez vos matières avant d'arriver. Pour connaître les heures d'ouverture, consultez le site Web au mrcvr.ca/ecocentre.

Pour connaître la **version à jour** de ce calendrier de collectes, consultez le site Web de la MRC de La Vallée-du-Richelieu : mrcvr.ca

Sapins
Encombrants
Résidus verts
Ordures
Récupération
Biométhanisation

JANVIER					FÉVRIER					MARS				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			1	2	2	3	4	5	6	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	9	10	11	12	13	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	16	17	18	19	20	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	23	24	25	26	27	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30						30	31			
AVRIL					MAI					JUIN				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3					1	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26
27	28	29	30		25	26	27	28	29	29	30			
JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3	3	4	5	6	7		1	2	3	4
6	7	8	9	10	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	31					28	29	30		
OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			1	2	2	3	4	5	6		1	2	3	4
5	6	7	8	9	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	30					28	29	30	31	



**Restez bien informée,
téléchargez l'appli!**

Profitez de précieux conseils afin d'adopter de bonnes habitudes de gestion des matières.

À partir du 1^{er} janvier 2026,
certains changements
seront en *vigueur*.



SVP portez une **attention particulière** aux jours des différentes collectes, ceux-ci ayant été ajustés en raison de l'attribution d'un nouveau contrat de services.

RÉSIDUS VERTS

Les sacs de plastique de tous types **ne sont plus acceptés** pour la collecte des résidus verts, afin de privilégier l'utilisation de contenants réutilisables et moins polluants.

Vous pouvez toujours utiliser les contenants suivants :

- Sacs de papier
- Poubelles de moins de 100 L

Il est aussi maintenant possible d'utiliser ces contenants :

- Bacs roulants d'un maximum de 240 L, identifiés d'un collant « RV » délivré par la MRCVR. Pour en savoir plus, consultez notre site Web : mrcvr.ca/info-collectes

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (bac brun)

- Le gazon, les branches, les feuilles mortes, le chaume et les résidus de jardin (sauf les restants de légumes ou de fruits provenant du potager) **sont interdits**. Ces matières doivent être déposées à la collecte des résidus verts. Vous pouvez aussi les valoriser sur place par l'herbicyclage ou le feuillicyclage.
- **Aucun sac de plastique** n'est permis, même si la mention biodégradable et/ou compostable y est inscrite.

RÉCUPÉRATION (bac bleu)

- Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué! Il suffit de se poser la question : **est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé?** Si la réponse est oui, alors ça y va!
- Deux exceptions : le polystyrène de protection (ex. : celui qui protège votre nouvelle télévision) et les aérosols sont refusés, mais acceptés à l'Écocentre régional.

SERVICE INFO-COLLECTES

- 🌐 mrcvr.ca/info-collectes
- ✉ infocollectes@mrcvr.ca
- ☎ 450 464-4636 • 1 844 722-4636



bien trier
vos matières
→ un jeu
d'enfant

2026 CALENDRIER DE COLLECTES

Avant de jeter, pensez à **réduire**,
recycler, **réemployer** et **valoriser**.

